CONFEDERACIÓN PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS
PARLIAMENTARY CONFEDERATION OF THE AMERICAS
CONFEDERAÇÃO PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS
CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Sénatrice Claudia S. Corichi García
Présidente de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie de la COPA.

Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie
XXIIe réunion du Comité exécutif de la COPA
8 au 11 mars 2011, Toluca, État de México

Proposition générale de thématiques pour la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie en vue de l'Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques tenue à Québec, au Canada

Depuis sa formation, la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie de la Confédération parlementaire des Amériques se préoccupe de la participation, du développement et des progrès de l'ensemble des pays qui forment ladite Confédération. Fidèle à ses principes et toujours désireuse de travailler de façon active et responsable, elle se consacre à la défense et à la promotion des domaines qui relèvent de ses compétences en matière d'éducation, de culture, de jeunesse, de science et de technologie.

C'est dans ce contexte que j'ai eu l'honneur d'être nommée présidente de la Commission pour œuvrer au nom de la poursuite des objectifs proposés par la Confédération, un poste d'une importance majeure accompagné de grandes responsabilités relativement à l'avancement, au développement et au progrès des peuples des Amériques.

Ainsi, la Commission dont je suis actuellement responsable s'est toujours chargée de débattre et d'analyser en profondeur les thèmes qui touchent directement ou indirectement le présent et l'avenir des cultures et des sociétés, des gouvernements et de leurs peuples, ainsi que des femmes et des hommes qui sont à la base de la diversité et de la pluralité culturelle de notre continent, tout cela en maintenant toujours la vision prospective qui caractérise la Confédération.

La Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie s'engage également à défendre l'égalité, un engagement auquel nous nous rallions entièrement. Je suis fière et heureuse de partager la vision du nouveau président de la COPA, Jacques Chagnon, qui s'est fixé comme principales priorités de travail la réduction de la mortalité infantile, l'augmentation du nombre de diplômés détenant une attestation d'études secondaires chez les plus de 25 ans, l'élimination de l'inégalité salariale entre hommes et femmes et la protection des ressources hydriques. Il s'agit pour nos peuples de grands défis à relever, défis qui se recoupent et exigent une attention transversale, dans une perspective d'égalité de genre et de respect pour les droits fondamentaux des femmes de tout le continent, action que j'approuve entièrement.

Compte tenu de tout cela, toujours dans l'optique de faire progresser notre continent, nous tenons à souligner qu'au sein du domaine de l'éducation, il est essentiel que la Commission aborde, sans hésitation, trois thèmes importants sur lesquels je vous invite à travailler ensemble pour mettre en œuvre des mesures concrètes, mais surtout pour parvenir à de grands accords.

Notre premier thème est et demeurera, vu l'évolution continue de l'éducation et de la culture et le grand intérêt porté à ces dernières dans nos pays, le phénomène préoccupant du décrochage scolaire dans les Amériques. Le droit à l'éducation est un droit de la personne fondamental que les membres de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie se sont engagés à défendre. Il ne sous-entend pas uniquement l'accès à un établissement d'enseignement, mais aussi le droit à une éducation de qualité qui permet à tous les individus de réaliser des apprentissages concrets pour terminer leur instruction de base.

Il s'agit d'un thème sur lequel la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie travaille depuis longtemps et il ne fait aucun doute que nous ne devons pas le laisser de côté, surtout maintenant que l'honorable président de la COPA et vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, Jacques Chagnon, en a fait l'une des bases essentielles de son programme de travail, programme que nous, à la Commission, jugeons d'une grande importance. Il est nécessaire de continuer dans la même lancée, et c'est pour cette raison que la Commission fondera son analyse sur un extrait de ce programme de travail : **« S'assurer que l'État dispose d'un plan de lutte contre le décrochage scolaire, de programmes de réinsertion et/ou d'un plan d'action visant à augmenter les taux de présence en classe. »** En ce sens, nous sommes confiants et convaincus d'arriver à promouvoir et à mettre en place de grands mécanismes qui avantageront nos nations.

Le deuxième thème est celui de l'eau, liquide vital. L'eau est un facteur important dans l'analyse de la sécurité environnementale. Elle maintient les fonctions naturelles, protège les cycles biologiques et hydriques et l'écosphère, garantit le bien-être, la récréation, le plaisir, les processus de production et la conservation des écosystèmes pour diverses activités humaines, améliore la sécurité économique en produisant des occasions de développement, et est une condition préalable à la sécurité alimentaire puisqu'elle permet de produire en quantité suffisante des aliments sains, nutritifs et acceptés culturellement.

Bien que la vulnérabilité aux changements climatiques existe partout, les zones semi-arides et arides des pays pauvres, où les précipitations et le flux des cours d'eau sont concentrés sur quelques mois et varient considérablement d'année en année, sont les plus vulnérables. L'utilisation de l'eau est motivée par les changements dans la population, la consommation d'aliments, la politique, l'économie, le mode de vie et les priorités de consommation. Les pays en développement continueront de construire des zones urbaines vu l'explosion démographique en cours, ce qui fera augmenter l'utilisation. Le recyclage des eaux usées et le dessalement sont deux mécanismes qui faciliteraient l'approvisionnement en eau des zones semi-arides et arides.

Un tiers de l'approvisionnement urbain en eau en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et plus de la moitié en Asie, fonctionne de façon intermittente durant les périodes de sécheresse, ce qui nuit à la qualité de l'eau dans les systèmes de ravitaillement. La consommation d'eau augmente en fonction de l'évolution démographique, de la croissance économique, des changements au mode de vie et de l'expansion des systèmes de ravitaillement.

Ces problèmes existent depuis des siècles et ont empiré progressivement. Les prochaines générations seront les plus touchées, et c'est pour cette raison que nous devons promouvoir **« la protection des ressources hydriques par l'intégration de programmes de sensibilisation aux plans pédagogiques de base des pays des Amériques »,** créant ainsi une culture de l'eau.

Enfin, le troisième et dernier thème, mais non le moindre, en est un qui a fait l'objet de grands accords lors de notre dernière Assemblée et que nous devons à tout prix continuer de promouvoir : le rôle des chaînes parlementaires comme outil de renforcement des processus démocratiques. Il est toujours nécessaire de mettre en œuvre une réglementation pertinente permettant l'emploi des chaînes parlementaires comme moyen de renforcer la démocratie dans les Amériques. C'est là le point de vue des parlementaires des Amériques, fondé sur la constatation que la transparence et la reddition de comptes dans l'exercice du pouvoir politique, ainsi que la communication publique, sont des caractéristiques fondamentales des systèmes démocratiques modernes. La télévision parlementaire ne joue pas uniquement un rôle informatif, mais également éducatif, culturel et civique. De plus, la diffusion des travaux des assemblées oblige les fonctionnaires à s'engager plus profondément dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans ce contexte, nous, les membres de la Confédération parlementaire des Amériques, promettons de continuer à renforcer la démocratie et à faire preuve de transparence dans toutes nos fonctions; à maintenir des liens de communication publique; à déployer les efforts nécessaires pour légiférer et créer des espaces de communication publique qui mettent le citoyen en contact avec nos travaux pratiques, favorisent la vitalité culturelle et permettent d'obtenir de l'information pour le développement civique; et à faciliter la diffusion d'information accessible à un public qui provient de toutes les couches de la société et de tous les groupes d'âge. Lors de la prochaine réunion, nous devrons évaluer nos progrès relativement à la définition d'une politique de communication qui favorise l'expression d'opinions et promeut un esprit de dialogue et de rapprochement entre les parlementaires et l'électorat, ainsi que nos réalisations en matière de financement pour les investissements d'infrastructures facilitant la transmission du contenu des chaînes et permettant une diffusion accessible à tous. Nous devrons également continuer à travailler sur un accord quant à l'échange permanent d'expériences entre chaînes parlementaires américaines.

C'est ainsi que nous atteindrons notre objectif de devenir un forum permanent qui permet de traiter ces thèmes importants de façon continue.

Par conséquent, nos propositions pour la prochaine Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques, qui se tiendra à Québec, s'articuleront autour de trois grands énoncés. Depuis cette tribune, nous invitons tous les pays membres à s'unir pour élaborer ensemble des mécanismes qui favoriseront la prise de conscience et le soin accordé à ces thèmes prioritaires, qui sont les suivants :

- L'État en tant que promoteur de programmes de réinsertion pédagogique et de lutte contre le décrochage scolaire.
- La protection des ressources hydriques par l'intégration de programmes de sensibilisation aux plans pédagogiques de base dans les pays des Amériques.
- Promotion, création et développement des chaînes parlementaires, importants outils de reddition de comptes des parlementaires dans les pays des Amériques.